

RÉSUMÉ DU POSTE

Sous la supervision du chef d'équipe et du coordonnateur, le journalier devra, entre autres responsabilités, s'engager à :

- Effectuer les travaux d'entretien et de réparation des bâtiments, des équipements, des parcs et des immeubles municipaux, en respectant les normes de santé, de sécurité et les procédures en vigueur au sein de la municipalité.

QUALIFICATIONS ET EXIGENCES

- Posséder un permis de conduire valide, de classe 5 (attestation à fournir).
- Avoir le sens des responsabilités.
- Avoir une bonne capacité à travailler en équipe.

- Faire preuve d'autonomie et de jugement.
- Être disponible pour travailler autant la semaine que le samedi.
- Être en bonne forme physique.
- Doit retourner aux études à temps plein à l'automne.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- **Statut** : Poste étudiant, temps plein de juin à septembre 2026.
- **Rémunération** : Taux horaire de 31,94 \$.
- **Horaire** : Du lundi au vendredi et disponible le samedi. Un samedi sur deux à l'écocentre et au besoin pour remplacement.

Date du début de l'affichage externe : 8 avril 2026

Fin de l'affichage : Jusqu'à ce que le poste soit comblé.

(Ce poste s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes)

Pour toutes questions : 418 826-2253 (213)

Par courriel:

benoit.cloutier@sflneiges.com

Par la poste ou en personne:

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

150, rue du Moulin

Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) G0A 3R0